

Réalisation de la Trame verte et bleue du SCoT des coteaux de Savès

COMITE DE PILOTAGE PHASE 2 Jeudi 28 Mars 2013 de 9h00 à 12h00 à la Communauté de Communes

Ordre du jour

- Rappel de la phase 1
- Présentation de la méthode, du déroulement et du contenu de la phase 2
 - Des sous-trames...aux continuités écologiques
 - Des scénarios du possible...à un scénario de synthèse pour la TVB
 - Des continuités écologiques à une stratégie globale et spatialisée pour la TVB
- Echanges/débats et choix à valider
- Calendrier et contenu de la phase 3

Documents téléchargeables

- Les **supports de présentation complets** ainsi que et les **compte rendus** des ATELIERS et COPIL sont disponibles sur le site de la Communauté de la Gascogne Toulousaine et directement accessibles avec le lien suivant :

<http://www.ccgascognetoulousaine.com/amenagement-territoire-SCOT.asp>

Structures et personnes présentes

1. **Alain Tourné**, Maire de L'Isle Jourdain
2. **Gérard Paul**, Maire de Lias, Co-président de la Commission aménagement de territoire de la CC Gascogne Toulousaine
3. **Jean-Claude Darolles**, Maire de Frégouville
4. **Francis Larroque**, Maire d'Auradé
5. **Jean Lacroix**, Maire de Castillon-Savès
6. **Yves Druilhet**, Maire de Razengues
7. **Roger Heiniger**, Mairie de Pujaudran
8. **Gaetan Longo**, Maire de Clermont-Savès
9. **Maurice Danelon**, Adjoint Monferran-Savès
10. **Jacques Laffont**, Maire de Marestaing
11. **Alain Lobry**, Mairie de Segoufielle
12. **Michel Fuentes**, Maire de Fontenilles

13. **Virginie Gremmel**, Mairie de L'Isle Jourdain
14. **Vanessa Furlan**, Mairie de L'Isle Jourdain
15. **Olivier Cazaux**, DDT 32
16. **Sylvie Saint-Martin**, CG 32 éco et habitat
17. **Marie Breuil**, Agence de l'Eau
18. **Josette Roudié**, SIGV
19. **Maud Valle-Laurent**, Chambre d'Agriculture 32

20. **Jacqueline Bertaina**, BE Parcourir les territoires
21. **Françoise Faissat**, ADASEA
22. **Justine Serrager**, Stagiaire BE Parcourir les territoires
23. **Pascale Solana**, Chargée de Mission SCoT, Communauté de Communes
24. **Eric Marquié**, Directeur Général Communauté de Communes

Structures et personnes excusées

1. **Loic Leclech**, Maire de Beaupuy
2. **Christine Lobry**, Chambre d'Agriculture 31

> *Les paragraphes avec cette typographie indiqueront les propos des participants à l'atelier, complémentaires à la présentation du bureau d'étude.*

Déroulement de la réunion

Rappel de la phase 1 : « Diagnostic, enjeux et perspectives »

La **complémentarité des échelles** -l'échelle supra-territoriale (photos aériennes, données et cartographies disponibles...) et l'échelle locale (travail de terrain, acteurs locaux...)- a permis de définir :

- **10 sous trames locales**, constitutives des continuités, dont 3 trames bleues et 7 trames vertes ;
- **Une hiérarchisation des continuités écologiques** :
 - **4 continuités supra territoriales**: la Cote tolosane, le couloir de la Save, le couloir de l'Aussonnelle, le couloir Est-Ouest de la sous trame milieux semi-ouverts
 - **Plusieurs continuités à l'échelle de la Communauté de communes** : corridors principaux liés à l'eau (affluents de la Save et de l'Aussonnelle), cœurs de biodiversité (muti-trames), trames bocagères

Ces dernières sont approfondies/validées/invalidées par un inventaire au niveau des communes avec les acteurs locaux.

Les multifonctionnalités des continuités écologiques sont aussi analysées aux deux échelles. Les 10 sous trames du territoire et les continuités écologiques n'ont pas la même fonction, le même rôle, la même valeur, que ce soit au niveau supra territorial ou local.

La Trame verte et bleue est un **outil d'aménagement du territoire**. Elle n'inclut pas l'ensemble des continuités écologiques du territoire. Elle relève de **choix stratégiques** qui seront éclaircis lors de la phase 2.

Présentation du déroulement de la phase 2 : « stratégie et objectifs prioritaires »

La construction progressive de la TVB :

- **Passer des hypothèses au choix d'une stratégie**
 - Le croisement de l'état des lieux des continuités écologiques avec les perspectives d'évolution du territoire : identifier les possibles pour la TVB
 - De la hiérarchisation des continuités à une stratégie partagée pour la TVB : définir les objectifs et les priorités d'intervention pour la TVB, les spatialiser

Plusieurs expertises et approches croisées entre le groupement d'études et les techniciens de la CCGT ont permis de d'analyser, reformuler, proposer et traduire cette construction progressive de la stratégie.

Les rencontres dans les 14 communes et les cartographies communales (échelle 1/13 000°) ont permis de faire le retour sur le diagnostic agricole au niveau de la commune, ainsi que sur l'état des lieux global mais aussi précis sur chacune, avec une mise à jour des éléments de sous trame identifiés (à valider/corriger) et une mise en avant des cœurs de biodiversité et des corridors sur leur territoire (existants ou à reconstituer). Une légende commune a permis de faire la synthèse de ces retours et de les traduire dans la cartographie en cours de la TVB.

- trois communes doivent encore faire parvenir leur retour au groupement d'étude : la date limite du 15 avril a été rappelée en séance.

Trois ateliers de partage et d'appropriation découpent cette deuxième phase :

- **Atelier 2 du 14 février 2013** : Travail sur 4 scénarios contrastés, leurs atouts, faiblesses, opportunités, menaces.

- Les élus et acteurs présents ont mis en avant un scénario de synthèse qui croise plusieurs problématiques intimement liées (l'urbanisme, l'agriculture, la biodiversité). Ils présentent une convergence des points de vue et une vision partagée de la multifonctionnalité de la TVB
- La Trame verte et bleue n'a pas seulement une valeur environnementale. Lorsqu'elle est placée au cœur des projets de développement, elle a aussi une valeur économique et sociale. Les élus ont affirmé leur volonté locale de « prendre en main leur destin » vis-à-vis de la TVB
- Ils ont mis en avant le relâchement des continuités et la disparition d'éléments ponctuels liés à un parcellaire agricole de plus en plus grand et aux autres pressions sur la TVB (habitat, activités, déplacements, équipements):
- Les conflits d'intérêts vis-à-vis de la TVB nécessitent une stratégie convergente, forte et techniquement appuyée

> *Mr Tourné a mis en avant le fait que le scénario de développement regroupe aussi bien le développement de l'habitat que le développement économique dont l'agriculture fait partie.*

- **Atelier 3 du 6 mars 2013** : Débat sur la stratégie d'intervention de la TVB à partir des 17 continuités, éléments et espaces prioritaires à protéger (P), à maintenir ou rétablir (M), à reconquérir ou créer (R)

- La stratégie TVB s'appuie sur les 700 ha prévus à l'urbanisation dans le SCoT, sur l'évolution des modes de production agricole (optimiser l'éco-conditionnalité de la PAC), sur le potentiel des espaces naturels (15% du territoire selon le SCoT)
- Le même niveau d'intervention au sein des continuités écologiques n'est pas envisageable. Au sein de la Côte tolosane, par exemple (3 500 hectares), différents réservoirs de biodiversité et corridors sont présents avec divers enjeux et donc divers niveaux d'intervention.

> *Mr Larroque a demandé d'où venait ce dessin précis de la côte tolosane présenté comme très découpé sur la partie ouest. En fait, il reprend la côte d'altitude de 225 m, ce qui avait été décidé au*

niveau du SCoT pour définir cette côte tolosane. Sur la partie Ouest, de nombreux affluents de la Save forment le relief, et dessinent des vallées, tandis que la partie Est de la Cote est plus linéaire.

> Mr Paul rappelle que l'enjeu de protection sur cette côte est très important, qu'il avait été envisagé dès le SCoT mais qu'il dépasse même ce niveau par des enjeux supra territoriaux : schéma de cohérence écologique SRCE, SCoT de la Grand Agglomération Toulousaine...

- **Atelier 4 du 21 mars 2013** : le passage des continuités écologiques hiérarchisées à une stratégie globale spatialisée.
 - o La stratégie globale et spatialisée élaborée à partir de la présentation successive des cartographies a été représentée en intégralité lors de ce COPIL avec quelques précisions complémentaires intervenues dans le cadre de réajustements entre le groupement d'études et la CCGT.

Présentation de la stratégie globale et spatialisée de la TVB

- **Depuis le dernier comité de pilotage, la trame verte et bleue se concrétise.** Cependant « rien n'est encore figé ».

La **carte 1 « les grands réservoirs de biodiversité »** met en valeur la particularité du découpage de la Cote tolosane. Les limites des couloirs de la Save et de l'Aussonnelle seront questionnées avec l'intégration de la carte des aléas dans laquelle figure le Plan de Prévention du Risque Inondation.

La **carte 2 « les cœurs de biodiversité »** délimite des espaces qui reprennent plusieurs éléments constitutifs des continuités avec une multifonctionnalité. Ils découlent de la proposition du groupement d'étude et du retour des communes. En pointillé ceux provisoire pour L'Isle Jourdain en attendant leur retour.

La **carte 3** représente « **les sous trames des réservoirs et cœurs de biodiversité** ». La nécessité de dépasser le territoire intercommunal afin que les continuités écologiques se poursuivent a été soulignée.

La **carte 4, « les linéaires pouvant servir de support de liaison entre réservoirs et cœurs de biodiversité »**, montre une véritable toile d'araignée des possibles liaisons pouvant servir de support aux corridors. Les passages de faune et cheminements doux figurant sont ceux dessinés par le SCoT. Pour hiérarchiser les chemins, une réunion aura lieu avec la commission randonnée. Sur cette même carte les corridors discontinus en « pas japonais » ne sont pas visibles, même s'ils existent (ex : succession de mares).

Sur la **carte 5, « rappel des obstacles aux continuités écologiques »** seules les routes principales de niveau 2 (SCoT) ont été retenues.

La **carte 7** croise « **les réservoirs et cœurs de biodiversité avec les corridors potentiels et les obstacles** » : nécessité de hiérarchisation

Les **cartes 8, 8bis et 9** proposent « **une méthode de définition et hiérarchisation** » Priorité 1 : réseau hydrographique. Priorité 2 : linéaires reliant les cœurs associant 2 sous-trames. Un premier tri a été fait permettant ainsi de proposer une stratégie pour retenir les corridors écologiques stratégiques.

La **carte 10** « **proposition de TVB : cœurs de biodiversité et corridors écologiques : croisement avec les obstacles** » représente les points de contact qui nécessitent un travail d'aménagement spécifique. L'exemple de la ZAC du roulage, à Pujaudran a été cité comme un bon aménagement, prenant en compte la structure végétale et aquatique existante.

La **carte 10 bis** met l'accent sur « **les grands espaces interstitiels** » entre les corridors écologiques et cœurs de biodiversité. Ces espaces agricoles, boisés, ces jardins, en dehors des grandes continuités, ne sont pas exempts de valeur environnementale. Ils contribuent à part entière à la définition de la TVB. Comme ils n'ont pas tous la même fonction et les mêmes caractéristiques, ils seront traités au cas par cas.

Le sur-zonage TVB pourrait prendre la forme des espaces en négatif (blanc sur la carte).

La **carte de synthèse** « **proposition de stratégie globale et spatialisée de Trame verte et bleue sur le territoire** ». Elle regroupe les éléments déjà identifiés à cette date (fin mars 2013) mais non figés puisqu'ils demandent à être complétés (retour des communes, des partenaires) et ajustés en fonction de la stratégie globale qui sera finalement retenue, au niveau intercommunal et communal (réunions de travail à prévoir). La TVB est ainsi constituée des continuités écologiques suivantes retenues :

- Les grands réservoirs et les cœurs de biodiversité avec délimitation et sous-trames constitutives
- La proposition de corridors écologiques entre réservoirs et cœurs de biodiversité (selon la méthode de définition et de hiérarchisation proposée lors du dernier atelier et de ce COPIL)
- Les principaux obstacles aux corridors (à préciser selon la réalité de l'obstacle)
- Les éléments de corridors à reconstituer (à compléter après retour des communes et expertises complémentaires)

Echanges et débats sur cette stratégie globale et spatialisée de la TVB sur la CCGT

> *Le **périmètre de la ZNIEFF** de type 1, 2^o génération, dite Bois des Arramous, au Nord de la RN 124 sur la commune de Pujaudran, a fait débat mais ne peut pas être modifié. Etant donné sa grande taille au sein du réservoir de la Cote Tolosane, lui aussi de grand taille, nécessitera un travail précis d'identification des sous-trames constitutives (espaces boisés, linéaires boisés et aquatiques, espaces agricoles) pour donner des prescriptions adaptées (elles ne vont pas bénéficier du même niveau de protection).*

> *Une réunion de travail entre les 3 communes concernées par la **Cote tolosane** mais aussi entre les communes concernées par le **Couloir de la Save**, est proposée pour une stratégie et une gestion cohérente et partagée.*

- > La **notion de continuité et de perméabilité** est rappelée par Pascale Solana : ce sont deux notions différentes mais complémentaires à mettre en parallèle dans le cadre de la TVB (cf CR atelier 4)
- > Marie Breuil, de l'Agence de l'eau, demande si **les masses d'eau** ont été prises en compte dans le tracé de la TVB. Françoise Faissat répond que la qualité de l'eau est intégrée à la stratégie globale. Elle fait partie des principaux enjeux pris en compte dans le cadre de l'élaboration de la TVB, avec la qualité de l'air, la qualité du sol et la qualité de la biodiversité.
- > Les **espaces agricoles**, représentent 77% du territoire. La définition de la TVB est liée à leur protection. Francis Larroque désire savoir si les orientations varieront entre un agriculteur de la Cote tolosane et un autre agriculteur. Le bureau d'études répond que la Cote tolosane bénéficiera d'un traitement particulier, mais le résultat final et sa conséquence sur l'agriculture ne seront pas différents. Le bon fonctionnement de l'agriculture ne fait pas obstacle au fonctionnement des grands corridors. Les contraintes les plus fortes sont en milieux urbain.
- > Le SCoT intégrera la TVB sous forme de principes généraux et spatialisés avec leur déclinaison opérationnelle, autant au niveau réglementaire ou que de gestion. Leur traduction à la parcelle du territoire se fera au niveau de la commune (document d'urbanisme).
- > La question du PLU intercommunal est posée par Mr Longo car il simplifierait une prise en compte communale cohérente des éléments fixés par la TVB du SCoT sur l'ensemble du territoire. Mr Tourné répond que le PLUi est envisagé mais avec un horizon plus lointain et que cette étude sera le cadre à suivre dans le court terme.

Validation de la stratégie présentée

La méthodologie adoptée ainsi que la stratégie globale et spatialisée présentée sont donc validées à ce stade de fin de phase 2.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- **2 ateliers** de partage et d'appropriation :
 - Atelier 5, le **mercredi 3 avril 2013 à Fontenilles** : « les outils règlementaires »
 - Atelier 6, le **jeudi 11 avril 2013 à Clermont-Savès** : « les autres outils de gestion »
- **3 réunions intercommunales (dates à fixer)**
- **1 réunion avec le comité de pilotage CCGT des chemins de randonnées (date à fixer)**

- 1 réunion avec les PPA et la cellule technique régionale d'accompagnement des SCoT (date à fixer)
-
- Le comité de Pilotage de la Phase 3, « déclinaison, actions et outils mobilisables » : le **jeudi 30 Mai 2013**